

DEC130936DR18

**Décision portant cessation de fonctions de Mme, Anne PRIEM agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au sein de l'unité UMS2877 intitulée ICARE**

**LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC08D061DR18 du 22/02/2008 portant nomination de Mme Anne PRIEM aux fonctions d'ACMO,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Anne PRIEM, dans l'unité du CNRS n°2877, à compter du 01/04/2013.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lille le 02/04/2013

Le directeur de l'unité  
Jacques DESCLOITRES

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Françoise PAILLOUS

Visa du président de l'université Lille1  
Philippe ROLLET



